



Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse



NOTE D'ETAPE SUR L'EVALUATION AU 31 DECEMBRE 2010

REDIGEE PAR « LE GRECSTA »

DOSSIER : AP2_n°140

Intitulé du projet : Evaluation de l'action de l'association Tremplin au lycée

Porteur du projet : Association Tremplin

Evaluateur du projet : CNRS-GRECSTA (Groupe de Recherche en Économie et Statistique)

1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation

Depuis sa création en 2000 par des élèves de l'école Polytechnique, l'association Tremplin (<http://www.association-tremplin.org>) a aidé près de 1 000 lycéens de Première et de Terminale scientifiques de zones défavorisées d'Ile-de-France à s'engager vers des études ambitieuses et à réussir dans l'enseignement supérieur. Pour cela, elle leur offre des appuis pédagogique (tutorat d'approfondissement scientifique), informationnel (conseils d'orientation) et financier (règlement des frais d'inscription aux concours).

L'objectif de l'évaluation de cette association est de savoir dans quelle mesure le fait de bénéficier du soutien de l'association augmente les chances qu'ont les élèves, après le bac, de candidater à des formations ambitieuses (réduction de l'autocensure), d'être admis à de telles formations, et de réussir leurs premières années d'études.

Pour le savoir, on met en place pour l'année scolaire 2011-2012 un dispositif d'enquête avant-après susceptible de révéler si les bénéficiaires de l'action de l'association font preuve de plus d'ambition et/ou réussissent mieux que des élèves initialement semblables mais qui ne sont pas aidés.

La première phase de l'évaluation, à visée descriptive, et de nature qualitative (entretiens avec des tuteurs et des élèves, observations de séances de tutorat, etc.) autant que quantitative (exploitation des données de recensement, des Bases centrales scolarité et des données de l'association elle-même), a débuté en octobre 2010 et a déjà produit plusieurs résultats intermédiaires. La seconde phase de l'évaluation, à visée explicative et de nature quantitative, débutera à la rentrée scolaire 2011 (passation de questionnaires à tous les élèves des classes dans lesquels l'association intervient afin de mesurer leur niveau, leur confiance en soi, leur motivation et leur capacité à se projeter dans des études supérieures) et se terminera à la fin de l'année scolaire 2011-2012 (passation de questionnaires identiques aux précédents afin de savoir dans quelle mesure, à caractéristiques initiales semblables, le fait d'avoir suivi les tutorats Tremplin accroît la probabilité de candidater à des formations ambitieuses et d'être admis à de telles formations). Les résultats finaux seront disponibles une fois que ces données quantitatives auront été exploitées, en tout début d'année 2013.

2. Etat d'avancement et premiers enseignements

A ce jour, comme prévu dans la convention d'évaluation, j'ai mené à bien une part de la phase descriptive de l'évaluation et commencé à préparer sa phase explicative :

- Des entretiens auprès des membres de l'association (notamment la Déléguée générale et le Président), la consultation des outils de communication de l'association (site Internet et newsletter) et la participation à une réunion du conseil de l'association ont permis de retracer précisément l'histoire, les missions et l'activité de l'association
- Des entretiens avec des tuteurs de l'association (qui sont des élèves de grandes écoles), avec des professeurs « référents » dans les lycées et avec des élèves et anciens élèves de l'association, ainsi que des observations directes de séances de tutorat (à venir) permettent de mieux cerner comment, dans la pratique, l'association fonctionne et intervient dans les lycées et comment chacun des acteurs perçoit le dispositif ;
- L'exploitation des données quantitatives disponibles permet de fournir un cadrage statistique à l'action de l'association : les données du recensement permettent de décrire les caractéristiques spécifiques des villes où l'association intervient (en matière de démographie, de structure familiale, de logement, de niveau de formation et d'emploi), les données des Bases centrales scolarité renseignent sur les caractéristiques spécifiques des lycées et des classes auprès desquels l'association intervient (composition par sexe, âge, nationalité, origine sociale et part de redoublants), et enfin la base de données de l'association, qui contient les noms et certaines caractéristiques du millier d'élèves aidés depuis l'année 2000, permet de décrire l'action de l'association depuis dix ans ainsi que le devenir dans le supérieur de ces élèves
- Toutes ces informations sont précieuses afin de préparer de façon rigoureuse le questionnaire qui sera passé en début et en fin d'année scolaire auprès de tous les élèves de toutes les classes de Première et Terminale scientifiques des 18 lycées où l'association interviendra en 2011-2012. Pour cela, je collabore avec des membres de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du Ministère de l'Education nationale, qui sont spécialisés dans la construction d'échelles de mesure des acquis et des de la motivation des lycéens.

CERTIFICAT :

Je soussigné, Alain Trognon, responsable de la structure évaluatrice du projet AP2_n°140, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Date : 27 Janvier 2011

Signature :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'AT', written over a light blue horizontal line.